

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24/235

## Le conseil d'administration du FMI conclut la deuxième revue de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC), et de la première revue de la facilité de résilience et la durabilité (FRD) de la Côte d'Ivoire

le 25 juin 2024

**Washington:** Le conseil d'administration du FMI conclut la deuxième revue de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC), et de la première revue de la facilité de résilience et durabilité (FRD) de la Côte d'Ivoire le 25 juin 2024, et a entériné l'évaluation des services sans réunion, sur la base d'une décision par défaut d'opposition.[\[1\]](#)

Les accords FEC/MEDC avec un accès total de 2 601,6 millions de DTS (400% de la quote-part de la Côte d'Ivoire au FMI ou environ 3,5 milliards de dollars US) approuvés en mai 2023 ont contribué à préserver la stabilité macroéconomique, ainsi qu'un risque modéré de surendettement, tandis que les défis croissants liés au changement climatique sont abordés dans le cadre de l'accord récemment approuvé au titre de la FRD pour un montant total de 975,6 millions de DTS (équivalent à 150% de la quote-part, soit environ 1,3 milliard de dollars US). L'engagement continu des autorités en faveur des réformes dans le cadre des deux programmes devrait soutenir la transformation de la Côte d'Ivoire vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme et renforcer sa résilience au changement climatique. La mise en œuvre du programme a été solide jusqu'à présent, tous les critères de réalisation de fin décembre et les repères structurels de fin décembre et de fin mai ayant été respectés. L'achèvement des revues se traduit par des décaissements immédiats totalisant 570 millions de dollars au titre des accords pluriannuels du Fonds.

L'économie de la Côte d'Ivoire reste résiliente dans un contexte mondial toujours difficile. Malgré une production de cacao plus faible que prévue, les perspectives à moyen terme restent favorables et ont été stimulées par une consommation et une demande d'investissement toujours fortes, ainsi que par de nouvelles activités dans le secteur de l'exploration et de la production d'hydrocarbures. Les risques sont devenus plus équilibrés, ce qui se traduit par un intérêt accru de la part des investisseurs étrangers et par le relèvement des notations et des perspectives par les agences de notation. Pour 2024, la croissance devrait être de 6,5 %, tandis que l'inflation devrait revenir à l'intérieur de la fourchette cible de 1 à 3 % de l'IPC de la BCEAO d'ici la fin de 2024. En 2024, le déficit des comptes courants devrait se réduire à 3,8 % du PIB, et le déficit budgétaire devrait se consolider davantage pour atteindre 4 % du PIB.

Les autorités restent fermement déterminées à accroître les recettes fiscales à moyen terme et à mettre en œuvre la stratégie nationale de mobilisation de recettes à moyen terme approuvée en mai 2024. Un effort soutenu est attendu de la part des autorités pour augmenter les recettes

fiscales par rapport au PIB de 0,5 % du PIB, chaque année entre 2024 et 2026, grâce à des mesures nouvelles, permanentes et de haute qualité en matière de politique fiscale et d'administration de l'impôt. Cet effort sera renforcé par les efforts des autorités pour incorporer dans le budget les recettes qui sont collectées par les ministères de tutelle mais qui ne sont pas enregistrées dans les comptes budgétaires.

D'importantes réformes structurelles sont en cours, afin d'améliorer le climat des affaires et d'accroître la participation du secteur privé au développement du pays. À cette fin, les améliorations de la transparence et de la responsabilité des entreprises publiques, le renforcement de la gouvernance et de l'intégrité financière (en particulier le cadre LBC-FT), ainsi que l'investissement dans le capital humain, l'inclusion financière élargie et la résilience climatique, afin de soutenir une croissance plus élevée de la productivité, seront déterminants.

## **Evaluation du Conseil d'administration**

En conclusion de la deuxième revue des FEC/MEDC et de la première revue de la FRD de la Côte d'Ivoire, les administrateurs ont approuvé l'évaluation des services comme suit :

**La résilience économique de la Côte d'Ivoire s'est maintenue malgré des chocs mondiaux consécutifs.** En dépit d'un environnement extérieur toujours difficile, l'économie ivoirienne a continué à afficher une croissance robuste et l'intérêt des investisseurs étrangers est resté fort. Cela met en évidence les dividendes de la détermination des autorités à soutenir des réformes économiques importantes. En particulier, les efforts déployés pour stimuler la mobilisation des recettes intérieures portent leurs fruits. La poursuite des réformes de la politique et de l'administration fiscales devrait être étayée par la SRMT récemment adoptée. En outre, la poursuite des réformes de la gouvernance et de la gestion des finances publiques, ainsi que d'autres réformes structurelles visant à accroître l'inclusion financière et la résilience climatique, contribueront à reconstituer les réserves budgétaires et à améliorer l'environnement des entreprises. Tous ces domaines de réforme restent essentiels pour débloquer les financements nécessaires à la transformation économique du pays.

**Le programme économique des autorités reste sur la bonne voie et bien ciblé.** L'ensemble des critères de réalisation et des repères structurels de la deuxième revue ayant été remplis, les résultats obtenus par les autorités restent solides. Les nouveaux engagements du programme en matière de mobilisation des recettes soutiendront l'augmentation continue des recettes fiscales afin de combler l'écart par rapport à d'autres pays frontaliers et économies de marché émergentes. De même, les nouveaux critères structurels relatifs à la gestion des finances publiques et à la diffusion des données contribueront à renforcer la transparence des comptes budgétaires et de la conduite de la politique budgétaire, ce qui peut contribuer à obtenir l'adhésion du public aux réformes importantes menées dans le cadre des programmes des autorités soutenus par le Fonds.

**Le maintien d'un assainissement budgétaire basé sur les recettes en 2024 et 2025 renforcera également la note modérée de surendettement du pays, et soutiendra la convergence vers l'objectif de déficit de 3 % du PIB de l'UEMOA.** L'engagement ferme des autorités à mettre en œuvre des mesures politiques et administratives de haute qualité

pour soutenir des augmentations de recettes fiscales de ½ pour cent du PIB pour chacune des années 2024 et 2025 est bienvenu. Les mesures de recettes déjà en cours dans le budget 2024 restent suffisantes pour atteindre le plancher de recettes dans le cadre du programme. En outre, les autorités devraient continuer à inclure dans le TOFE les recettes hors budget provenant des services et des droits perçus par les ministères de tutelle. Toutefois, ces recettes, ainsi que toute manne provenant de prix à l'exportation du cacao plus favorables, ne devraient pas affaiblir la détermination à mener des réformes. Il sera essentiel de redéfinir les priorités en matière de dépenses d'investissement et de dépenses non prioritaires pour préserver l'objectif de déficit, si des pressions imprévues sur les dépenses devaient résulter de la détérioration de la situation en matière de sécurité régionale. En outre, les efforts déployés par les autorités pour continuer à rationaliser les dépenses non prioritaires sont les bienvenus

**L'adoption d'une stratégie nationale de mobilisation de recettes à moyen terme est une réforme importante, qui offre une vision globale de la politique fiscale et des réformes de l'administration afin de garantir que la mobilisation des recettes nationales est autonome et bénéficie d'un large soutien de la part de l'opinion publique.** Le plan de la SRMT des autorités se concentre de manière appropriée sur des améliorations de grande envergure du système fiscal afin de renforcer sa transparence, son équité et, par conséquent, son efficacité pour atteindre des niveaux suffisants de mobilisation des recettes intérieures afin de soutenir les objectifs de croissance durable et équitable et de transformation économique à long terme du pays. La mise en œuvre complète de la stratégie et un effort concerté pour suivre l'exécution des réformes et communiquer avec le public sur les mérites et les progrès des réformes difficiles envisagées dans le cadre de la SRMT seront essentiels pour maintenir l'élan des réformes au cours des prochaines années - en particulier en ce qui concerne la rationalisation des exonérations et des dépenses fiscales. Il est important de noter que la SRMT offre également la possibilité de renforcer la confiance du public dans le rôle de l'administration fiscale dans le développement du pays, tout en instaurant une culture de respect des obligations fiscales.

**L'opération de gestion de passif a permis de faire en sorte que les risques de viabilité de la dette restent au niveau de surendettement modéré.** Néanmoins, le maintien de la dette à un niveau compatible avec une note modérée de surendettement devra rester une priorité. Il reste essentiel d'aligner le financement des nouveaux investissements sur la capacité globale de charge de la dette. Les services du Fonds félicitent l'engagement continu des autorités en faveur d'une gestion prudente du portefeuille de la dette, ainsi que de leurs efforts pour atténuer stratégiquement les effets de la hausse des coûts de financement, par le biais d'opérations de gestion de passif et en mettant l'accent sur le financement concessionnel.

**Le maintien de la dynamique des réformes structurelles dans le cadre du programme sera essentiel pour soutenir les objectifs du plan national de développement.** Les efforts en vue d'une croissance plus élevée et plus inclusive seront étayés par des efforts visant à promouvoir une croissance tirée par le secteur privé, notamment en renforçant la gouvernance, l'inclusion financière et en réduisant le coût de l'activité économique. Les autorités devraient surveiller attentivement les risques budgétaires potentiels liés au secteur de l'électricité et accélérer les plans visant à réduire les arriérés de paiement des fournisseurs nationaux, notamment en procédant à de nouveaux ajustements tarifaires. Les efforts devraient également se poursuivre pour remédier aux lacunes du cadre de lutte contre le blanchiment de

capitaux et le financement du terrorisme afin de renforcer la transparence et d'attirer davantage d'investissements privés.

### Côte d'Ivoire : Principaux indicateurs économiques, 2022–26

Population (2021) : 29 millions		Indice de Gini (2018): 37.3			
PIB par habitant (2021) : 2 445 dollars		Espérance de vie (2021) : 60			
Pourcentage de la population en-dessous du seuil de pauvreté (2018) : 39.5%					
	2022	2023	2024	2025	2026
	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
<b>Production</b>					
Croissance du PIB réel (en %)	6.2	6.2	6.5	6.4	6.4
<b>Prix</b>					
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	5.2	4.4	3.8	3.0	2.2
<b>Finances de l'administration centrale</b>					
Recettes (en % du PIB)	14.7	15.6	16.3	17.2	17.7
Dépenses (en % du PIB)	22.1	21.5	20.8	20.7	20.9
Solde budgétaire (en % du PIB)	-6.8	-5.2	-4.0	-3.0	-3.0
Dette publique (en % du PIB)	56.6	58.1	60.0	56.7	55.0
<b>Monnaie et crédit</b>					
Monnaie au sens large (variation en %)	9.0	...	...	...	...

Crédit au secteur privé (variation en %)	7.3	...	...	...	...
<b>Balance des paiements</b>					
Compte des transactions courantes (en % du PIB)	-7.7	-7.8	-5.7	-2.3	-2.3
IDE (en % du PIB)	2.0	1.7	1.8	3.8	1.9
Réserves de l'UEMOA (en mois d'importations)	4.3	...	...	...	...
Dette extérieure (en % du PIB)	34.5	35.9	37.0	37.5	36.8
<b>Taux de change</b>					
Taux de change effectif réel (variation en %, dépréciation -)	-4.9	4.2	...	...	...
Sources : autorités ivoiriennes ; estimations et projections des services du FMI.					

[1] Le conseil d'administration prend des décisions par défaut d'opposition lorsqu'il convient qu'une proposition peut être examinée sans qu'il soit nécessaire d'organiser des discussions formelles.

**Département de la communication du FMI**

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

**ATTACHÉ DE PRESSE: TATIANA MOSSOT**

**TÉLÉPHONE: +1 202 623-7100 COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG**